

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De: fitz-morris, James (SPAC/PSPC)
Envoyé: Le 16 octobre 2020, 19:23
À: 'Zi-Ann Lum'
Objet : RE: À corriger, s'il vous plaît

Bonjour,

Premièrement, l'article ne mentionne toujours pas que presque tous ces contrats ont été affichés depuis. Je vérifie régulièrement ce site à partir de mon ordinateur portable et de mon téléphone et je n'ai pas eu de problème. Cela dit, je signalerai le problème à mon service de TI.

En ce qui concerne les éclaircissements demandés, presque tous les contrats antérieurs ont déjà été divulgués et sont énumérés à la fois sur notre site Web et sur le site du gouvernement ouvert.

Les quelques exceptions sont limitées à trois produits particuliers qui, comme on peut le lire sur le site Web : Compte tenu de la forte concurrence pour l'EPI et d'autres fournitures, et dans l'intérêt des Canadiens, SPAC peut protéger les noms des fournisseurs de certains produits difficiles à obtenir, y compris les respirateurs N95, les gants et les écouvillons.

James

De : Zi-Ann Lum [<mailto:ziann.lum@huffpost.com>]

Envoyé : Le 16 octobre 2020, 16:45

À : fitz-morris, James (SPAC/PSPC) <james.fitz-morris@canada.ca>

Objet : RE: À corriger, s'il vous plaît

Bonjour James,

Merci de votre message. J'ai essayé de vous appeler pour obtenir des éclaircissements sur certaines données que vous avez mentionnées. Les 32 contrats sont-ils retenus parce qu'une ESN a été invoquée?

J'ai communiqué la note de service au sous-ministre dans ma demande de commentaires la semaine dernière. Elle a ensuite été transférée à l'équipe des relations avec les médias. On y lit que « la grande majorité des contrats que SPAC a mis en place comprennent une exception au titre de la sécurité nationale ». Je trouvais que le point de repère temporel « au début de la pandémie du coronavirus » était clair, mais je peux voir comment votre interprétation des deux premières lignes peut être vue de cette façon. J'ai mis à jour le verbe pour utiliser le passé.

Voici ma demande d'éclaircissement : En ce qui concerne la réponse que m'a fournie le ministère (à savoir : « [...] nous divulguons maintenant la majorité de nos renseignements sur les contrats à l'égard de la COVID-19 sur notre page Web ainsi que dans le cadre des exigences en matière de divulgation proactive »), cela signifie-t-il précisément de nouveaux contrats à l'avenir? Les détails des premiers contrats mentionnés dans la note de service de mai ont-ils tous été divulgués de façon proactive?

Barre latérale : J'ai eu beaucoup de mal à ouvrir ce site Web sur différents appareils. Sachez que si vous envoyez ce lien, beaucoup de gens ne pourront pas y accéder. J'ai reçu plusieurs avertissements indiquant « Ce site utilise une configuration de sécurité désuète ».

Mon numéro est le 343-996-2251 si vous préférez le téléphone.

- Zi-Ann

Le vendredi 16 octobre 2020, 15:13 fitz-morris, James (SPAC/PSPC) <james.fitz-morris@canada.ca> a écrit : **Bonjour Zi-Ann,**

J'ai vu votre reportage sur la divulgation de contrats et je ne crois pas que les faits y sont bien rapportés.

Les deux premières lignes sont écrites au présent ce qui suggère que le gouvernement continue de ne pas divulguer les contrats en question.

En fait, comme il a été mentionné dans la réponse que le ministère vous a fourni :

« Toutefois, l'environnement de l'approvisionnement a évolué depuis [depuis l'écriture de la note de service...] En fonction de cette nouvelle réalité et conformément à notre engagement envers la transparence, nous divulguons maintenant la majorité des renseignements relatifs aux contrats liés à la COVID-19 sur notre [page Web](#) dans le respect des exigences en matière de divulgation proactive. Dans certains cas, des détails concernant les contrats ne peuvent être divulgués notamment afin de protéger les renseignements commerciaux confidentiels des fournisseurs. »

Le site Web mentionné plus haut est le suivant : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/comm/aic-scr/contrats-contracts-fra.html>

Vous pourrez y voir que parmi les 244 contrats signés dans le contexte de la COVID-19, seulement 32 noms ne sont pas divulgués afin de protéger les chaînes d'approvisionnement. Dans tous les cas, à l'exception de deux, la marchandise et le montant des contrats sont divulgués.

Je ne fournirai pas les liens de chaque entrée, mais ces contrats ont été proactivement divulgués sur le site Web du gouvernement ouvert. Ils figurent en majorité dans la section de l'ASPC puisque c'est l'agence qui les a demandés.

Je dois aussi mentionner avoir eu un problème avec la description de la réponse de M. McKinnon comme étant « vague ». Sans vouloir débattre de la validité de faire du journalisme d'opinion avec cette réponse, il s'agit d'un problème qui a été abordé à de plusieurs reprises par le ministre et le sous-ministre, que ce soit en entrevue, en audience de comité ou en Chambre. Nous avons été très clairs à propos de ce problème, et ce depuis des mois.

**Merci,
James**

James Fitz-Morris

Directeur des communications / Director of Communications

Cabinet de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement / Office of the Minister of Public Services and Procurement

james.fitz-morris@canada.ca

Tél. cell. : 613-698-2387

ZI-ANN LUM

Journaliste politique
HUFFPOST CANADA

343-996-2251 | [@ziannlum](https://www.instagram.com/ziannlum)